

## Mode d'emploi

### Saisie des commissions scientifiques régionales compétentes en matière d'acquisition (CSRA), de restauration et de conservation préventive (CSRR)

Les dossiers doivent impérativement comporter les éléments suivants et respecter l'arborescence indiquée ci-dessous :

#### CSRA

##### Nom du musée

- Lettre officielle signée demandant l'avis de la CSRA, émanant de la personne morale propriétaire des collections du musée :
  - Par voie postale à l'attention de : Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles - Direction régionale des affaires culturelles - 6 quai Saint-Vincent - 69283 Lyon Cedex 01.
  - Par voie électronique, avant la commission, à [anais.vieno\[at\]culture.gouv.fr](mailto:anais.vieno@culture.gouv.fr)

Ce courrier devra préciser l'intention de demander l'aide du FRAM, si c'est le cas. En l'absence de cette mention, le(s) dossier(s) ne sera(ont) pas recevable(s).

##### • Dossier 1

- ✓ **Formulaire** : *form-acquisition.doc* à télécharger sur le site Internet de la DRAC : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Architecture-et-patrimoines/Musees/Espace-professionnel>
- ✓ **Doc**  
Notice scientifique ou technique, note d'opportunité, tout document étayant la demande.
- ✓ **Images**  
Photo(s) en **format.jpg** (taille maxi. 2Mo). Des photos de haute qualité de l'ensemble des vues de l'objet sont attendues : face avant, face revers. Aucun pdf n'est accepté.

##### • Dossier 2

- ✓ **Formulaire**
- ✓ **Doc**
- ✓ **Images**

##### • Etc.

Je vous remercie de bien vouloir :

- donner des noms simples, significatifs et surtout courts à vos dossiers.
- numéroter vos dossiers dans l'ordre choisi pour la présentation en commission

Ci-contre, un exemple parmi d'autres de présentation.

##### **MuPop Montluçon**

Lettre demande avis CSRA

##### **1\_Lot affiches de spectacle**

Formulaire

Doc

Images

##### **2\_Vielle a roue Pajot**

Formulaire

Doc

Images

**etc.**

## CSRR

### Nom du musée

- Lettre officielle signée demandant l'avis de la CSRR, émanant de la personne morale propriétaire des collections du musée :
  - Par voie postale à l'attention de : Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles - Direction régionale des affaires culturelles - 6 quai Saint-Vincent - 69283 Lyon Cedex 01.
  - Par voie électronique, avant la commission, à [anais.vieno\[at\]culture.gouv.fr](mailto:anais.vieno@culture.gouv.fr).

Ce courrier devra préciser l'intention de demander l'aide du FRAR, si c'est le cas. En l'absence de cette mention, le(s) dossier(s) ne sera(ont) pas recevable(s).

### • Dossier 1

- ✓ **Formulaire** : *form-restauration.doc* à télécharger sur le site Internet de la DRAC : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes/Architecture-et-patrimoines/Musees/Espace-professionnel>
- ✓ **Doc**  
Notice scientifique ou technique, note d'opportunité, tout document étayant la demande.
- ✓ **Images**  
Photo(s) en **format.jpg** (taille maxi. 2Mo). Des images montrant les altérations sont recommandées. Aucun pdf n'est accepté.
- ✓ **CV**  
CV du(des) restaurateur(s) habilité(s).
- ✓ **Devis**  
Devis de l'opération, mémoire technique, cahier des charges, CCTP...

### • Dossier 2

- ✓ **Formulaire**
- ✓ **Doc**
- ✓ **Images**
- ✓ **CV**
- ✓ **Devis**

### • Etc.

<p>Je vous remercie de bien vouloir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- donner des noms simples, significatifs et surtout courts à vos dossiers.</li> <li>- numéroter vos dossiers dans l'ordre choisi pour la présentation en commission</li> </ul> <p>Ci-contre, un exemple parmi d'autres de présentation.</p>	<p>🔍 <b>MuPop Montluçon</b></p> <p>Lettre demande avis CSRR</p> <p><b>1 Lot affiches de spectacle</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Formulaire</li> <li>Doc</li> <li>Images</li> <li>CV</li> <li>Devis</li> </ul> <p><b>2 Vielle à roue Pajot</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Formulaire</li> <li>Doc</li> <li>Images</li> <li>CV</li> <li>Devis</li> </ul> <p><b>etc.</b></p>
--	--

## Comment transmettre les dossiers

Vous devez adresser une demande d'autorisation de dépôt de dossier par courriel :

- [anais.vienot@culture.gouv.fr](mailto:anais.vienot@culture.gouv.fr)
- copie à [musees.drac.ara@culture.gouv.fr](mailto:musees.drac.ara@culture.gouv.fr)

Dès réception de votre message, un mail vous sera envoyé avec un lien afin que vous déposiez vos dossiers sur la nouvelle plate-forme du ministère de la Culture.

---

## Pour mémoire

1/ Les avis demandés au Service des musées de France (SMF), au grand département ou auprès d'un autre expert relevant du domaine concerné devront être transmis dans un délai de 48 heures avant le jour de la commission, au secrétariat des commissions scientifiques (Anaïs Viénot – Tél. 04 72 00 43 88 [anais.vienot@culture.gouv.fr](mailto:anais.vienot@culture.gouv.fr)) copie au conseiller musées territorialement compétent, de la DRAC.

2/ Si le musée présente plusieurs œuvres, il devra établir un formulaire par objet, sauf s'il s'agit d'un ensemble ou d'un lot.

---

## Contact

Anaïs Viénot  
Tél. 04 72 00 43 88  
[anais.vienot@culture.gouv.fr](mailto:anais.vienot@culture.gouv.fr)

